



Bienvenue à la plage municipale de Charavines !

Chers Amis, La plage de Charavines demeure le seul point d'accès à la baignade organisée et gratuit pour l'ensemble du lac de Paladru. Pour perpétuer ce service et vous permettre de vivre d'agréables moments nous vous invitons à adopter ces lignes de conduite :

La baignade comporte toujours un risque. Le premier acteur et responsable de votre sécurité et de celle de vos enfants ou proches c'est vous-même !

> Vous vous baignez en dehors de la présence d'un maître nageur.

La baignade est alors à vos risques et périls. Veillez sur vos proches, accompagnez vos enfants et ne les perdez jamais de vue. Vous êtes occupé(e) ou vous devez quitter des yeux la zone de baignade, alors demandez à vos enfants de sortir. Vous-même ayez conscience de vos limites.

> Vous vous baignez en présence d'un maître nageur.

Aidez-le dans sa tâche, demeurez toujours vigilant(e) pour vos proches et surtout pour vos enfants. Si vous devez quitter des yeux vos enfants qui se baignent signalez-le au maître nageur et dans tous les cas respectez ses consignes. Demeurez aussi toujours prudent(e) pour vous-même

Pour le bien-être de tous des règles s'appliquent sur la plage. Elles sont précisées sur un panneau à l'entrée. Il est notamment interdit de fumer, de faire des barbecues ou de pratiquer tout jeu susceptible de présenter un risque.

Une équipe d'agents d'accueil municipaux est à votre service, n'hésitez pas à les solliciter pour toute interrogation.



Drapeau vert =
baignade surveillée.



Drapeau rouge
= baignade interdite.



Pas de drapeau = baignade
à vos risques et périls.

À compter du **1er juillet et jusqu'au 31 août 2025** les périodes de baignade surveillée sont
les mercredis, les samedis et dimanches de 11h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00.